



## Regards sur l'évaluation Programme des oiseaux migrateurs

### Au sujet du programme

Le Programme des oiseaux migrateurs (POM) comprend une variété d'activités contribuant à la protection et à la conservation des oiseaux migrateurs. Il lui incombe de mettre en œuvre la [Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs](#), qui désigne 368 espèces comme des « oiseaux migrateurs ». Le but du POM est d'assurer que les populations d'oiseaux migrateurs sont maintenues à des niveaux sains. Les activités clés du programme sont les suivantes :

- Le suivi de la situation des oiseaux;
- L'élargissement de la base de recherches et de connaissances scientifiques;
- La protection des populations, de certains oiseaux, des œufs, des nids et des habitats par des mesures de conservation, la gérance et l'élaboration de politiques;
- L'application de la loi et de ses règlements;
- La formulation de conseils et la délivrance de permis à l'appui de la gestion efficace des oiseaux migrateurs.

Le Service canadien de la faune d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) administre le POM avec le soutien de la Direction générale des sciences et de la technologie et de la Direction générale de l'application de la loi du Ministère et en collaboration avec d'autres paliers gouvernementaux et des organisations non gouvernementales. Pour l'exercice 2016 à 2017, les dépenses d'ECCC pour ce programme ont totalisé environ 29 millions de dollars.

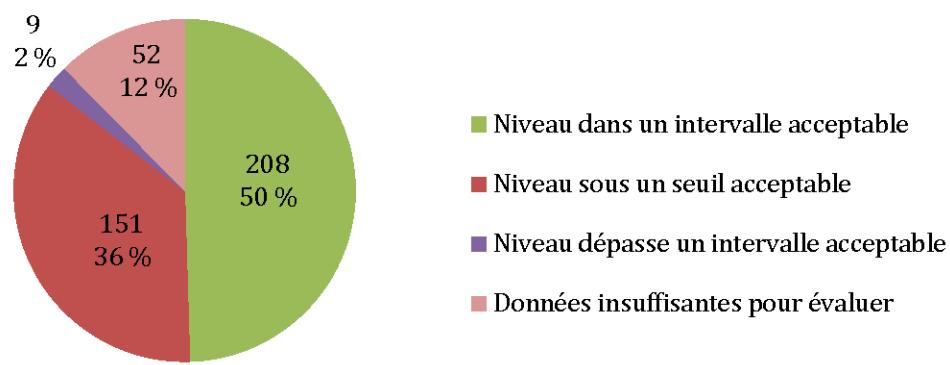
### Ce que l'évaluation a révélé

- Le POM met l'accent sur la publication de données et de connaissances pour faciliter la gestion et l'évaluation des populations d'oiseaux. Ces données sont nécessaires pour identifier les mesures requises pour atteindre le but à long terme du programme, à savoir que les populations d'oiseaux migrateurs sont maintenues à des niveaux sains.
- Étant donné le grand nombre d'espèces d'oiseaux présentes sur une vaste étendue géographique au Canada, les données nécessaires pour évaluer les tendances à long terme présentaient des lacunes pour environ 30 % des espèces au Canada.
- Le POM a généré beaucoup d'information et de données grâce à la recherche et à la surveillance. Les partenaires considèrent que le travail du programme dans ce domaine est de très grande qualité. Toutefois, l'évaluation a relevé la nécessité d'améliorer la gestion des données au sein d'ECCC, pour augmenter l'accessibilité des données, soutenir la collaboration et assurer la protection à long terme des données.
- Toutes les données et connaissances scientifiques ne sont pas actuellement partagées de manière systématique. En améliorant la diffusion des connaissances et des données, on augmenterait le degré d'utilisation de ce savoir par les partenaires concernés et les intervenants externes dans leur planification des mesures de conservation.

- Comme le graphique 1 le démontre, parmi les 420 populations d'oiseaux migrateurs pour lesquels ECCC est responsable :
  - Les données pour 12 % (52 populations) sont insuffisantes pour permettre l'évaluation de la situation de la population;
  - Le niveau pour 50 % (208 populations) se situe dans un intervalle acceptable;
  - Le niveau pour 38 % (9 + 151 populations) se situe sous un seuil acceptable.

Parmi les 38 % des espèces qui ne se trouvent pas dans un intervalle acceptable, 94 % ont un niveau de population sous le seuil acceptable (espèces en nombre insuffisant) et 6 % ont un niveau dépassant un intervalle acceptable (espèces en trop grand nombre).

**Graphique 1 : situation des populations d'oiseaux migrateurs au Canada, 2013**



- Le POM s'est révélé efficace pour faire en sorte que la récolte des oiseaux migrateurs soit maintenue à des niveaux durables. Le programme publie tous les deux ans des mises à jour concernant la réglementation sur la chasse, pour tenir compte des changements relatifs aux populations des espèces.
- Le POM a contribué à la réduction des menaces pour la santé et la sécurité publiques et des pertes économiques causées par les oiseaux migrateurs, y compris ceux provenant de populations surabondantes. Il est nécessaire de poursuivre le travail dans ce domaine.
- Le POM est administré conjointement par de nombreuses autres organisations gouvernementales et non gouvernementales représentant diverses compétences. La participation et la collaboration des provinces et territoires, ainsi que des organisations environnementales non gouvernementales, à la résolution des questions relatives aux oiseaux sont considérées comme très solides. Toutefois, l'évaluation a relevé des possibilités d'amélioration du niveau de participation d'autres intervenants, notamment les municipalités et la communauté internationale. La participation de ces intervenants est essentielle sur le plan de la conservation des oiseaux et de l'amélioration de l'efficacité du programme.

## Recommandations

Quatre recommandations ont été faites à la sous-ministre adjointe du Service canadien de la faune, qui les a acceptées et a développé des plans d'action de la direction en réponse à chacune d'elles.



## **Recommandation 1 : prendre des mesures pour combler les lacunes actuelles dans les données de surveillance des oiseaux migrateurs.**

**Réponse de la direction :** Dans le cadre de l'Examen de surveillance aviaire (2012) et des travaux subséquents du Comité de surveillance aviaire (CSA), ECCC s'est efforcé de maximiser l'efficacité et la couverture de ses programmes de surveillance des oiseaux existants. Il reconnaît toutefois qu'il existe encore d'importantes lacunes. Il ne sera pas possible de combler toutes ces lacunes sans de nouvelles ressources importantes, mais nous avons identifié quatre secteurs à risque élevé où nous prendrons des mesures pour réduire les lacunes dans le contexte des ressources actuellement disponibles : les oiseaux de rivage, les oiseaux de forêt boréale, les oiseaux de mer coloniaux et les Canards de mer.

Les oiseaux de rivage font face à un risque particulièrement élevé, puisque plusieurs espèces sont déjà inscrites sur la liste de la LEP ou sont des candidats potentiels pour l'évaluation du COSEPAC. Pour mieux comprendre la situation des oiseaux de rivage, nous proposons d'effectuer une analyse de la première série de relevés des lieux de reproduction dans l'Arctique, y compris une stratégie pour les relevés à venir, et d'effectuer une évaluation des approches visant à améliorer les relevés de migration.

Les oiseaux de la forêt boréale représentent un défi particulier, puisque la grande taille et l'accessibilité limitée de la forêt boréale exigent des ressources substantielles pour une surveillance complète sur le terrain. Le SCF s'affaire à élaborer une stratégie de surveillance des oiseaux boréaux souple et adaptable qui intègre des approches novatrices comme de nouvelles technologies et des partenariats, pour faire face aux risques.

Pour les oiseaux de mer coloniaux, les écarts de risque les plus élevés sont associés à des colonies de reproduction importantes mal étudiées dans l'Arctique, où le changement climatique et l'augmentation de l'activité humaine constituent des menaces. ECCC concentrera ses efforts sur les relevés de certaines colonies hautement prioritaires identifiées dans la stratégie de surveillance des colonies récemment achevée.

Les canards de mer sont relativement fortement exploités, tant par les chasseurs autochtones que par les chasseurs récréatifs, mais il y a beaucoup d'incertitude quant à la taille des populations, ce qui crée des risques de surexploitation. ECCC, avec l'appui du Plan conjoint des canards de mer, mènera un relevé pilote de trois ans sur les macreuses afin de fournir une estimation préliminaire de la taille actuelle de la population et d'éclairer la conception d'un éventuel relevé opérationnel à venir.

## **Recommandation 2 : développer et mettre en œuvre des systèmes de gestion des données internes améliorés pour les données scientifiques générées par le Programme des oiseaux migrateurs.**

**Réponse de la direction :** Des progrès ont récemment été réalisés en ce qui concerne la gestion des données au sein d'ECCC et du SCF. Le SCF a mis en place un comité de gestion des données et de l'information composé de gestionnaires de chaque division et de chaque région, avec l'appui d'un groupe de travail sur la gestion des données. Le SCF a également créé la première version d'un système centralisé de gestion des données géospatiales qui permet aux bureaux régionaux et à la RCN de fusionner et de partager de façon transparente des ensembles de données géospatiales (c'est-à-dire, l'Initiative de gestion des connaissances géospatiales [IGCG]).



Les priorités à moyen terme comprennent la réalisation d'une évaluation détaillée des besoins liés à l'évolution du système de gestion centralisée des données (IGCG), afin de s'assurer qu'il répond aux besoins de tous les secteurs de programme et régions du SCF tout en tirant pleinement parti des capacités des bases de données disponibles. L'analyse des besoins tiendra compte des systèmes et des structures qui devront être créés ou améliorés au sein du SCF, ainsi que des efforts qui devront être déployés par la DGSMF ou SPC\*. La mesure dans laquelle et le rythme auquel l'évaluation des besoins peut être avancée dépendra des ressources disponibles pour soutenir cet effort. La priorité sera accordée au placement d'une plus grande partie des données du SCF dans des bases de données centralisées ainsi que sur des plateformes de données ouvertes, s'il y a lieu. Le SCF fera également progresser un projet pilote (du sol au nuage) qui examinera la possibilité de mieux tirer parti des technologies et des intervenants, et ce, afin de réduire le délai et l'effort de traitement entre la collecte des données (c'est-à-dire, le travail sur le terrain) et l'intégration des données dans une base de données nationale.

\*Le soutien fourni par d'autres intervenants au sein d'ECCC, et plus particulièrement la Direction générale des services ministériels et des finances (DGSMF) et d'autres ministères fédéraux, notamment Services partagés Canada (SPC) est essentiel à la mise en œuvre de cette recommandation.

### **Recommandation 3 : améliorer la diffusion des connaissances et des données du programme auprès des intervenants et des partenaires, afin de leur permettre d'utiliser davantage les connaissances disponibles lors de la planification et de la mise en œuvre de mesures de conservation.**

**Réponse de la direction :** De nombreux éléments de la recommandation n° 3 dépendent de la mise en œuvre réussie de la recommandation n° 2, en ce sens que la capacité de rendre les données accessibles à d'autres ministères et à des auditoires externes, y compris par l'entremise de la plateforme géospatiale fédérale, exige que les données soient d'abord rendues disponibles dans l'ensemble du SCF, compte tenu du flux de données établi par ECCC.

Le SCF a investi de l'énergie dans la diffusion des données et des connaissances et a accru son utilisation par les décideurs. Néanmoins, d'importantes lacunes subsistent et des efforts seront déployés pour combler les lacunes prioritaires dans la mesure où les ressources le permettent. Le SCF continuera d'accorder la priorité à la communication de l'information sur la santé des populations d'oiseaux au Canada, notamment en orientant les efforts vers la mise à la disposition du public d'un plus grand nombre de données. Le SCF produira un rapport sur la situation des oiseaux au Canada en 2018. Il s'agira d'une mise à jour des rapports antérieurs sur la situation des oiseaux au Canada qui transmettent des renseignements importants aux décideurs et au grand public sur la santé des oiseaux du Canada. Le SCF a également investi dans la diffusion sur le Web d'information sur la [Prévention des effets néfastes pour les oiseaux migrateurs](#), notamment en fournissant de l'information sur le moment où différentes espèces sont susceptibles de nicher dans différentes parties du Canada. Le SCF continuera de mettre à jour l'information disponible sur le site Web afin de refléter les nouvelles informations, et s'engagera directement avec les principaux intervenants intéressés à fournir des conseils sur la façon de réduire les répercussions négatives sur les oiseaux migrateurs.

Assurer la diffusion efficace et efficiente des connaissances et des données du programme facilitera et améliorera le passage aux lieux prioritaires, aux espèces et aux menaces, ce qui permettra aux intervenants et aux partenaires de combiner leurs informations et leurs connaissances avec celles du SCF, et ce, afin d'améliorer la planification et les mesures visant à améliorer les résultats en matière de conservation.

L'amélioration de la diffusion des connaissances et des données du programme fera également progresser la priorité renouvelée du gouvernement du Canada en ce qui concerne les évaluations régionales de l'impact



environnemental et la prise en compte des impacts cumulatifs des activités dans une région, ce qui, à son tour, améliorera les résultats en matière de conservation à long terme. Le SCF continuera d'offrir des ensembles de données prioritaires supplémentaires sur les plateformes de données ouvertes chaque année, à compter de l'exercice 2018 à 2019, et poursuivra ses efforts pour permettre l'accès à d'autres ensembles de données prioritaires.

**Recommandation 4 : examiner les processus actuels d'engagement et de sensibilisation des intervenants et mettre au point une stratégie pour sensibiliser et éduquer les différents groupes d'intervenants sur les questions touchant les oiseaux migrateurs.**

**Réponse de la direction :** Le SCF reconnaît que la sensibilisation des différents groupes d'intervenants à l'égard des oiseaux migrateurs et de leur conservation est un élément essentiel de la réussite continue du programme. Par conséquent, le SCF préparera une stratégie qui aborde l'approche d'engagement avec les peuples autochtones et les groupes d'intervenants suivants : le grand public, l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord (ICOAN), les municipalités, les autres ministères et les partenaires internationaux.

La stratégie d'engagement comprendra des activités particulières ciblées qui seront entreprises avec chaque groupe. Ces activités comprendront principalement des réunions et des présentations stratégiques, l'engagement par l'entremise des médias sociaux et la collaboration avec des partenaires clés. Cette stratégie d'engagement examinera comment faire progresser les résultats de la conservation des oiseaux migrateurs dans le contexte des stratégies axées sur le lieu, les espèces prioritaires et les menaces.

## Au sujet de l'évaluation

L'évaluation couvrait la période allant de l'exercice 2011 à 2012 à l'exercice 2016 à 2017. Les renseignements ont été recueillis à l'aide de différentes méthodes comme un examen de documents, 31 entrevues avec des intervenants internes et externes, une étude de dossiers, quatre études de cas et un groupe de réflexion sur le rôle des partenariats.